

# Amicale des Pêcheurs Plaisancier de Port-Lazo Boulgueff & Kérarzac



## **ASSEMBLEE GENERALE du 5 AOÛT 2011**

**Présents** : 40 personnes dont 11 membres du Bureau.

**Invité** : M. Jacques Mangold, Maire de Plouézec.

### **Ordre du jour** :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Questions d'actualité
- Projet d'activités 2011/2012
- Elections
- Questions diverses

**Secrétaire de séance** : D. Barré

## Rapport moral

### Les activités de notre association depuis la dernière AG:

Comme les années précédentes nous avons occupé l'inter-saison en nous perfectionnant grâce aux ateliers hivernaux. Les thèmes abordés : hivernage des moteurs, nœuds et matelotage, les aides électroniques à la navigation, lecture de carte marine et calcul de marée ont rencontré des succès divers, mais les participants ont tous apprécié et les retours sont très positifs.

La galette des rois, maintenant traditionnelle nous a permis de nous retrouver autour de quelques artisans ou commerçants qui nous soutiennent pour fêter la nouvelle année et présenter notre programme 2011.

La fête de la mer 2011 idéalement placée début juillet, a connu un franc succès.

Depuis deux saisons maintenant nous réussissons une véritable fête de la mer avec embarquement, animations pour les petits, bateaux pop-pop. La partie « kermesse » à terre a rencontré un succès habituel, la restauration a parfaitement tenu ses objectifs. La nouveauté était cette année, en plus des bateaux pop-pop, de pouvoir faire déguster les huîtres de la baie par les professionnels. La réussite de l'ensemble, car dans une fête de la mer, il n'y a pas de petite activité, a été possible grâce à l'implication de 55 bénévoles qui se sont investis avant, pendant et après la fête. Il faudra cependant veiller lors des prochaines éditions à ne pas être victime de notre succès en particulier pour les activités sur l'eau et en améliorer l'organisation.

La sortie prévue en juin à Bréhat a été annulée (météo) par contre, les participants à la journée St Riom du 30 juillet en garderont un souvenir marqué.

### Les points forts de l'année écoulée:

Remise d'un chèque de 450 € à la SNSM de Loguivy en novembre.

### **Les mouillages**

Conseil portuaire 2011 Port Lazo:

Les études avant le début des travaux de la réfection du perré et du rehaussement de la cale sont terminées. Les travaux se dérouleront durant l'inter-saison pour ne pas perturber l'activité des plaisanciers.

Le chenal dit « de Craca » sera balisé d'ici la fin de la saison.

Extension de Boulgueff:

Cette extension est réalisée.

Kérarzac, le statut quo, malgré une rencontre avec le maire de Paimpol.

L'existence des mouillages de Kérarzac nous préoccupe toujours et nous n'avons pas progressé sur ce sujet. Notre inquiétude est liée à la fois à la disparition programmée des mouillages individuels, au classement en « Grand site » de la zone de Beauport, et un durcissement éventuel des contraintes liées aux zones Natura 2000 sous la pression de l'Europe. Il faut pérenniser ces mouillages et le seul moyen d'y parvenir nous semble la création d'un mouillage groupé, en accord bien sûr, avec les utilisateurs actuels de ces mouillages.

## Autres activités

Dans le cadre de l'accord avec le comité local des pêches nous participons toujours aux réunions du groupe de liaison et entre autre sommes partenaires de la campagne de marquage des homards.

L'association a fourni 10 bénévoles pour la fête de l'huître 2011, en échange de quoi nous avons pu organiser notre dégustation lors de la fête de la mer avec un succès particulièrement remarqué

### **Participation à la vie du CD 22**

Notre association est représentée par trois membres au sein du directoire du comité départemental (c'est la seule association dans ce cas). Le président renvoie là aussi à Pêche Plaisance pour y trouver un résumé de ses travaux. A noter que nous avons organisé pour le CD 22 une présentation suivie d'un débat lors des journées du nautisme 2011.

### **Suite du programme pour 2011 :**

Participation au chant de marin avec près de 60 bénévoles à gérer.

27 août : **Sortie à Lézardrieux**

28 septembre : **Sortie pêche à pied** dans les îles de la baie.

29 octobre /26 novembre : **Ateliers**. Thèmes à définir

## Fonctionnement :

Suite à l'appel au secours du Président de l'année dernière, la reprise du site par Jean Louis Seurat lui a donné une nouvelle jeunesse ; la venue de Delphine au sein du bureau, et de plus importantes délégations aux autres membres, nous permet de poursuivre une activité extraordinairement dense, avec plus d'une activité par mois.

Nous ne parvenons cependant pas encore à tenir le rythme de deux parutions des « Échos de l'Ost Pic » par an. Il nous faut un rédacteur en chef. Nous ne sommes toujours pas au point avec l'affichage.

C'est cependant le prix à payer si nous voulons rester l'interlocuteur privilégié de tous nos partenaires et de nos adversaires, pour la pratique d'une pêche responsable mais accessible à tous.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

## Rapport financier

\*Présentation du tableau de l'exercice 2010

### EXERCICE 2010

	Dépenses	Recettes	Total
Poste 0 - Cotisations	-1 576,00 €	2 676,00 €	1 100,00 €
Poste 1 - Frais National, CD, Congrès	-418,50 €	60,00 €	-358,50 €
Poste 2 - Gestion et Fonctionnement Association	-1 697,56 €	1 041,00 €	-656,56 €
Poste 3 - Dépenses FDM	-5 652,17 €		1 129,73 €
Poste 4 - Recettes FDM		6 781,90 €	
Poste 5 - Bulletin	-623,74 €		-623,74 €
<b>TOTAUX</b>	<b>-9 967,97 €</b>	<b>10 558,90 €</b>	<b>590,93 €</b>

SITUATION COMPTABLE au 31 Décembre 2010			
	COMPTE	LIVRET	TOTAL
<b>SITUATION AU 01/01/2010</b>	2 610,61 €	2 357,29 €	4 967,90 €
<b>SITUATION AU 31/12/2010</b>	2 201,54 €	3 404,68 €	5 606,22 €
<b>RESULTAT BRUT</b>	<b>-409,07 €</b>	1 000,00 €	<b>590,93 €</b>
Charges à payer en 2011 : Loterie			-300,00 €
Provision pour Vidéo Projecteur			-290,00 €
<b>RESULTAT NET</b>			<b>0,93 €</b>

\*Présentation de l'exercice prévisionnel 2011

## PREVISION BUDGET 2011

O B J E T	DEBIT	CREDIT	SOLDE
<b>SOLDE THEORIQUE au 31.12.2010</b>		<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>COTISATIONS</b>			
Cotisations (130)		2 730,00	
Paiement des cotisations FNPPSF	-1 560,00		
<b>Cumul Cotisations</b>	<b>-1 560,00</b>	<b>2 730,00</b>	<b>1 170,00</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			
Fourniture Papeterie	-250,00		
Timbres	-65,00		
Consomables informatiques	-300,00		
Déplacements	-100,00		
Assurance annuelle	-200,00		
Frais généraux divers	-200,00		
<b>Cumul Fonctionnement</b>	<b>-1 115,00</b>		<b>-1 115,00</b>
<b>ANIMATIONS</b>			
Galette des Rois	-190,00		
Assemblée Générale	-80,00		
Formations hiver et sorties	-300,00		
<b>Cumul Animations</b>	<b>-570,00</b>		<b>-570,00</b>
<b>FNPPSF, CD22 et AUTRES REUNIONS EXTERIEURES</b>			
Déplacements	-1 000,00	950,00	
Repas	-200,00		
Assemblée Générale	-200,00		
<b>Cumul Fédération</b>	<b>-1 400,00</b>	<b>950,00</b>	<b>-450,00</b>

<b>BULLETIN L'ECHO DE L'OST-PIC</b>			
Impression	-400,00		
Publicité		200,00	
Frais de port	-150,00		
<b>Cumul Bulletin</b>	<b>-550,00</b>	<b>200,00</b>	<b>-350,00</b>

<b>FÊTE DE LA MER</b>			
Publicité	-700,00	1 500,00	
Location matériel	-80,00		
Tombola	-500,00	1 350,00	
Jeux et animations	-3 000,00	3 000,00	
Repas	-1 200,00	1 500,00	
Repas bénévoles	-1 000,00	500,00	
Don SNSM	-450,00		
<b>Cumul Fête de la Mer</b>	<b>-6 930,00</b>	<b>7 850,00</b>	<b>920,00</b>
<b>SUBVENTION COMMUNE DE PLOUEZEC</b>			
		<b>395,00</b>	<b>395,00</b>
<b>SOLDE THEORIQUE au 31/12/ 2011</b>			
	<b>-12 125,00</b>	<b>13 125,00</b>	<b>1 000,00</b>

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité**

## **Questions d'actualité**

\*Le marquage des prises et la suite de la charte Mer

\*VHF : en zone côtière, il est désormais possible d'utiliser un VHF 5w sans passer le CCR.

\*La suppression du numéro d'appel d'urgence 1616 qui devient le 112

\*Le marquage intérieur des bateaux sera obligatoire au 1<sup>er</sup> Janvier 2012. Le nom et le matricule du bateau devront être visibles à proximité du poste de commande. Idem pour l'annexe.

\*Intervention de J. Mangold :

Plouézec possède une façade maritime importante, et se rendre accueillant en proposant des mouillages de qualité est un atout de dynamisme pour la commune.

Cela concerne 3 sites : Boulgueff, dont le nombre de mouillage a été réorganisé et augmenté ; Bréhec qui reste problématique car à cheval sur 2 communes, et Port-Lazo. Pour ce dernier, les mouillages ont été positionnés de façon à optimiser la place et favoriser l'accueil des plaisanciers. Des défenses sont installées sur la jetée pour protéger les navires accostant. En observant la configuration de la jetée, il apparaît que la présence des rochers interdit l'accostage à marée haute. L'augmentation du temps d'accostage ne sera possible que moyennant le rehaussement de la jetée et repousser les rochers. Le problème du coût des travaux et l'annulation des 20% de subventions du Conseil Général initialement prévus font que seul le Pérée sera refait dans l'immédiat.

Le bloc sanitaire va être refait aux normes et l'agrandissement permettra de créer une petite salle pouvant servir aux associations et faire office de bureau du port.

Concernant les travaux, un conseil portuaire se tiendra en septembre.

\*Questions du public :

-Possibilité de mettre une bouée plus visible à l'entrée du chenal de Port-Lazo ?

→ Un rebalisateur du chenal est prévu par la mairie, ainsi qu'un plot d'attente pour entrer dans le port.

-Mettre des pontons flottants à la place de la jetée en béton ?

→ Le prix est trop élevé.

-Trouver un autre financement pour la réfection de la jetée ?

→ Actuellement Port-Lazo s'autofinance, il n'y a pas de financement communal.

-Problème de l'occupation de la seule partie de la grève en sable par les semi-remorques des professionnels, empêchant les plaisanciers d'accéder avec leur véhicule sur le sable.

→ Légalement, seuls les professionnels peuvent accéder avec leur véhicule sur la plage, mais il leur sera demandé plus de civilité et de discipline. Même problème avec les utilisateurs journaliers.

-Existe-t-il une campagne d'adhésion à l'association pour les utilisateurs des plots à Port-Lazo ?

→ Oui, mais il n'y en a pas eu depuis 3 ans car l'association attendait la sortie de la charte mer. Normalement, tous les 2 ans, les listings des ports sont repris et des courriers sont envoyés aux non-adhérents.

-La mairie de Plouézec peut-elle afficher une décoration marine pour les plaisanciers ?

→ Une expo marine sous toutes ses formes est prévue dans la nouvelle mairie pour mettre en valeur la mer, l'histoire de Plouézec et son passé maritime.

## **Projet d'activités 2012**

\*Continuer à être les représentants des adhérents auprès des collectivités, des services, des autres utilisateurs du domaine maritime.

\*Poursuivre nos activités habituelles :

-ateliers (sécurité, incendie, SNSM....)

-galette, sorties, fête de la mer.

\*Organiser en intersaison un voyage d'une journée (CROSS, cité de la Voile...).

\*Etudier une possibilité de sortie en mer sur un vieux gréement.

## **Elections**

Tiers-sortant : Y. Le Guen ; G. l'Yvonnet ; J. Quinquis ; N. Seurat.

Nouvelles candidatures : Jean-Pierre Jaglin, Cécile Warnas ; Chantal Plouzin, le tiers sortant se repropose.

Elections : pas d'objections, les candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

Président	QUINQUIS Jean
Vice-Président	AROUETE Dominique
Vice-Président	LE GUEN Yves
Secrétaire	BARRE Delphine
Trésorière	SEURAT Nicole
Membres	DOURA André
	GALLIAN Paul
	GALOT Gérard
	JAGLIN Jean-Piere
	LE GOFF Yann
	L'YVONNET Gérard
	PLOUZIN Dominique
	PLOUZIN Chantal
	WARNAS Cécile